

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Pour les évènements organisés par la Société des Actuaires

---

ENTRE :

---

## 1. Identification du Vendeur

---

La **Société des Actuaires**, dont le siège social est sis 4 rue Chauveau Lagarde, 75008 PARIS, SASU au capital social de 10 000 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro B 531 422 368, représentée par Monsieur Philippe TALLEUX, ès-qualité de Président de la Société des Actuaires.

### Informations complémentaires :

N° de TVA intracommunautaire : FR 455 314 223

N° de SIRET : 531 422 368 00013

### Nous contacter :

**Par courrier postal :** Société des Actuaires, 4 rue Chauveau Lagarde, 75008 PARIS

**Par téléphone :** 01 44 51 72 72

**Par courriel :** inscriptions@institutdesactuaires.fr

**D'UNE PART, CI-APRES DÉNOMMÉE LE VENDEUR ;**

## 2. Identification du Client

---

La personne physique ou morale procédant à l'achat d'une ou plusieurs inscriptions aux évènements organisés par la Société des Actuaires.

**D'AUTRE PART, CI-APRES DÉNOMMÉE LE CLIENT ;**

## PRÉAMBULE

---

**Il a été exposé et convenu ce qui suit :**

Le *Vendeur* est éditeur de *Services* d'évènements autour de l'Actuariat à destination des consommateurs et des professionnels. Ces Conditions Générales de Vente portent sur les évènements organisés par le *Vendeur* et commercialisés sur le *Site Internet* de l'Institut des actuaires : <http://www.institutdesactuaires.com>.

Les pré-programmes des *Services* proposés dans le cadre des évènements peuvent être consultés sur le *Site Internet* de l'Institut des actuaires à l'adresse suivante : <http://www.institutdesactuaires.com>. Ces pré-programmes sont susceptibles d'évoluer en cours d'année.

## LEXIQUE APPLICABLE

---

**Le Client** : La personne physique ou morale procédant à l'achat d'une ou plusieurs inscriptions aux événements organisés par la Société des Actuaires.

**Le Vendeur** : La Société des Actuaires.

**Le Service** ou **l'Événement** désignent l'un des événements organisés par la Société des Actuaires auquel s'inscrit le Client.

**Les CGV** désignent les Conditions Générales de Vente.

**Le Site Internet** seul ou **le Site Internet de l'Institut des actuaires** :

<http://www.institutdesactuaires.com>.

### Article 1 : Objet

---

Les présentes Conditions Générales de Ventes déterminent les droits et obligations des parties dans le cadre de la vente en ligne, au moyen d'un bulletin d'inscription ou une demande d'inscription par voie postale ou par courriel, **d'inscriptions aux événements organisés par la Société des Actuaires**.

### Article 2 : Dispositions Générales

---

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à toutes les ventes de *Service*, effectuées au travers du *Site Internet* ou par moyen écrit (courriel ou voie postale), qui sont partie intégrante du contrat entre le *Client* et le *Vendeur*.

Le *Vendeur* se réserve la possibilité de modifier les présentes, à tout moment, par la publication d'une nouvelle version sur son *Site Internet*. Les *CGV* applicables sont celles en vigueur à la date du paiement intégral de l'inscription. Ces *CGV* sont consultables sur le *Site Internet* du *Vendeur*.

Le *Vendeur* s'assure également que leur acceptation soit claire et sans réserve en mettant en place une case à cocher et un lien sur le *Site Internet* pour pouvoir consulter ces *CGV*. Pour les demandes écrites (courriel et courrier par voie postale), les *CGV* sont jointes à la facture adressée au *Client* et valent acceptation au règlement de la facture.

Le *Client* déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des présentes Conditions Générales de Vente et le cas échéant des Conditions Particulières de Vente liées au *Service* et les accepter sans restriction ni réserve. Le *Client* reconnaît qu'il a bénéficié des conseils et informations nécessaires afin de s'assurer de l'adéquation de l'offre à ses besoins.

Le *Client* déclare être en mesure de contracter légalement en vertu des Lois françaises ou valablement représenter la personne physique ou morale pour laquelle il s'engage. Sauf preuve du contraire, les informations enregistrées par le *Vendeur* constituent la preuve de l'ensemble des transactions.

### Article 3 : Le Prix

---

Les prix du *Service* vendu au travers du *Site Internet* et autres supports papiers publicitaires sont indiqués en Euros hors taxes et précisément déterminés sur les pages de descriptif du *Service*. Ils sont également indiqués en Euros toutes taxes comprises (TVA + autres taxes éventuelles) sur le support de commande du *Service*.

Les taxes et droits applicables hors Union Européenne et/ou DOM-TOM sont à la charge du *Client* et relèvent de sa responsabilité. Le *Vendeur* invite le *Client* à se renseigner sur ces aspects auprès des autorités locales compétentes. Les frais de télécommunication nécessaires à l'inscription au *Service* sont à la charge du *Client*.

Le *Vendeur* se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment pour l'avenir. Il en informera alors le *Client*.

### Article 4 : Conclusion du contrat

---

Le *Client* devra suivre une série d'étapes spécifiques à chaque *Service* offert par le *Vendeur* pour pouvoir réaliser sa commande. Toutefois, les étapes décrites ci-après sont systématiques :

- Choix du *Service*, le cas échéant de ses options et indication des données essentielles du *Client* (identification, adresse...). **Le Client ayant un compte membre sur le Site Internet devra**



**s'assurer de la validité de ses coordonnées pour le bon suivi de son inscription.** Le *Vendeur* ne peut être tenu responsable d'un mauvais suivi de commande si les coordonnées enregistrées sur le *Site Internet de l'Institut des actuaires* ne sont pas à jour.

- Acceptation des présentes Conditions Générales de Vente et le cas échéant des Conditions Particulières de Vente.
- Vérification des éléments de la commande et le cas échéant, corrections des erreurs.
- Le paiement de la commande du *Service* peut se faire par carte bancaire en s'inscrivant directement sur le *Site Internet*, par chèque ou virement bancaire. La commande est validée au moment du règlement intégral de celle-ci et conformément aux conditions de paiement de **l'Article 8** des CGV.

Aux fins de bonne réalisation de la commande, et conformément à l'article 1316-1 du Code Civil, le *Client* s'engage à fournir ses éléments d'identification véridiques. Le *Vendeur* se réserve la possibilité de refuser la commande, par exemple pour toute demande anormale, réalisée de mauvaise foi ou pour tout motif légitime.

### **Article 5 : Le Service**

---

Les caractéristiques essentielles des *Services* et leurs prix respectifs sont mis à disposition du *Client* sur le *Site Internet* du *Vendeur*, ou sur tout autre support comprenant un bulletin d'inscription qu'il éditera.

Le *Client* atteste avoir reçu les modalités de paiement et d'exécution du contrat. Le *Vendeur* s'engage à honorer la commande du *Client* dans la limite des places disponibles à l'inscription uniquement conformément à **l'Article 7** des présentes CGV. Ces informations sont présentées en détail et en langue française.

Conformément à la Loi française, elles font l'objet d'un récapitulatif et d'une confirmation lors de la validation d'une commande. Les parties conviennent que les illustrations ou photos des *Services* offerts à la vente n'ont pas de valeur contractuelle.

La durée et la validité de l'offre du *Service* ainsi que son prix sont précisés sur le *Site Internet* de l'Institut des actuaires et sur tout autre support que pourrait produire le *Vendeur* relatif aux événements commercialisés.

Sauf conditions particulières, les droits concédés au titre des présentes le sont uniquement à la personne physique signataire de la commande (ou de la personne titulaire de l'adresse email communiquée). **S'il s'agit d'une commande multiple d'inscriptions, le Client est tenu de communiquer au Vendeur les informations relatives aux bénéficiaires du Service telles que le Nom, le Prénom et l'adresse email de chacun des bénéficiaires.**

### **Article 6 : Jouissance du Service**

---

Le *Service* ne pourra être fourni qu'à règlement complet du prix de celui-ci.

### **Article 7 : Disponibilité et présentation**

---

Les commandes seront traitées dans la limite du nombre d'inscriptions disponibles sur le *Site Internet* de l'Institut des actuaires. En cas d'indisponibilité, le *Vendeur* s'engage à prévenir le *Client* dans un délai raisonnable et la commande pourra être annulée sur simple demande, le *Client* pourra alors demander le remboursement complet du prix du *Service*.

### **Article 8 : Paiement**

---

Le paiement est exigible immédiatement à la commande sur le *Site Internet* (en cas de règlement par carte bancaire) ou à réception de la facture. Le *Client* peut effectuer le règlement par carte de paiement, par chèque bancaire (à l'ordre de la Société des Actuaires) ou par virement (coordonnées bancaires du *Vendeur* disponibles sur le *Site Internet* dans la section relative aux inscriptions).

Les cartes émises par des banques domiciliées hors de France doivent obligatoirement être des cartes bancaires internationales (Mastercard ou Visa). Le paiement sécurisé en ligne par carte est réalisé par



notre prestataire de paiement. Les informations transmises sont chiffrées dans les règles de l'art et ne peuvent être lues au cours du transport sur le réseau.

Une fois le paiement lancé par le *Client*, la transaction est immédiatement débitée après vérification des informations. Conformément à l'article L. 132-2 du Code monétaire et financier, l'engagement de payer par carte est irrévocable. En communiquant ses informations bancaires lors de la vente, le *Client* autorise le *Vendeur* à débiter sa carte du montant relatif au prix indiqué. Le *Client* confirme qu'il est bien titulaire légal de la carte à débiter et qu'il est légalement en droit d'en faire usage. En cas d'erreur ou d'impossibilité de débiter la carte, la vente est immédiatement résolue de plein droit et la commande annulée.

En cas de non-respect de ce délai, le *Vendeur* est autorisé à appliquer des pénalités de retard à hauteur de 15 % du prix TTC facturés.

Pour les *Clients* professionnels, cette somme peut être augmentée d'une pénalité forfaitaire de 40,00 € pour frais de recouvrement.

### **Article 9 : Délai de rétractation**

---

Conformément aux Codes (de la consommation et du commerce) en vigueur, le *Client* dispose d'un délai de quatorze jours francs pour exercer son droit de rétractation sans avoir à justifier de motifs, ni à payer de pénalités. Le délai court à compter de la réception de la confirmation de la commande du *Service*.

Le droit de rétractation peut être exercé en adressant au *Vendeur* par courriel à l'adresse email suivante : [inscriptions@institutdesactuaires.fr](mailto:inscriptions@institutdesactuaires.fr) ou courrier adressé à la Société des Actuaires, 4 rue Chauveau Lagarde, 75008 PARIS (tampon postal faisant foi pour le délai), le formulaire suivant :

Je/nous (\*) vous notifie/notifions (\*) par la présente ma/notre (\*) rétractation du contrat portant sur la vente de la prestation de services (\*) ci-après (description et tarifs des *Services* commandées) :

Commandée le (\*) :

Date de la confirmation de la commande :

Nom du (des) *Client* (s) (coordonnées précises de la ou les personnes se rétractant en cas de commande multiple) :

Adresse du (des) *Client* (s) :

Signature du (des) consommateur(s) (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :

:

Date :

En cas d'exercice du droit de rétractation, seul le prix du ou des *Services* achetés sera remboursé par le *Vendeur* au *Client*, au plus tard dans les 14 jours qui suivent la date à laquelle il a été informé de la rétractation, sauf retard justifié.

Toutefois, le client est informé que lorsque l'évènement est accompagné d'une prestation d'hébergement, le droit de rétractation n'est pas applicable sur ladite prestation, conformément à l'article L221-28-12° du Code de la consommation.

### **Article 10 : Conditions d'annulation**

---

En dehors du cas prévu à l'article 9, le *Client* peut demander l'annulation de son inscription sans avoir à se justifier.

Si l'annulation parvient au *Vendeur* au plus tard trente (30) jours avant l'évènement, une retenue de 50 % du prix de l'inscription sera appliquée sur le remboursement au *Client*.

Après cette date, aucun remboursement ne sera effectué par le *Vendeur*.

Toutefois, en cas de force majeure (incluant la maladie empêchant le *Client* de se rendre à l'évènement), ce dernier peut demander le remboursement total du prix de l'inscription.

En cas d'annulation de l'inscription donnant lieu à remboursement partiel ou total, le *Vendeur* s'engage à rembourser le *Client* dans un délai d'un mois à compter de la date de l'évènement (*Service*).

En cas d'évènement prévu en présentiel, et compte tenu de la situation sanitaire (pandémie liée au Covid-19), l'évènement sera annulé :



- s'il ne peut pas se tenir aux dates prévues du fait de décisions émises par toute autorité habilitée et conduisant à la fermeture du lieu de l'événement ou visant au confinement des personnes qui y travaillent ou y participent, ou
- si plus de 50% des participants à l'événement ne peuvent se rendre sur le lieu de l'évènement du fait de décisions émanant de toute autorité habilitée, soit en cas d'empêchement de regroupements, ou conduisant à la fermeture des frontières ou à l'interdiction de tous déplacements (sur présentation de justificatifs en attestant).

Le montant de l'inscription sera alors remboursé au participant dans un délai de 30 jours.

### **Article 11 : Réclamations**

---

Le cas échéant, le *Client* peut présenter toute réclamation en contactant le *Vendeur* par lettre recommandée avec accusé de réception envoyée au siège social du *Vendeur*, à l'adresse indiquée en tête des présentes CGV.

### **Article 12 : Droits de propriété intellectuelle – Droit à l'image**

---

Les marques, noms de domaines, produits, logiciels, images, vidéos, textes ou plus généralement toute information objet de droits de la propriété intellectuelle sont et restent la propriété exclusive du *Vendeur*. Aucune cession de droits de propriété intellectuelle n'est réalisée au travers des présentes CGV. Toute reproduction totale ou partielle, modification ou utilisation de ces biens, produits, *Services* pour quelque motif que ce soit, est strictement interdite.

S'agissant particulièrement des événements organisés en 2022, ils pourront donner lieu à une captation vidéo retransmise en direct puis disponible en replay ainsi qu'à des photographies qui figureront dans des publications imprimées et digitales.

Tout participant à ces événements accepte implicitement que son image puisse apparaître sur ces supports et ce à titre gracieux.

### **Article 13 : Force majeure**

---

L'exécution des obligations du *Vendeur* au terme des présentes est suspendue en cas de survenance d'un cas fortuit ou de force majeure qui en empêcherait l'exécution. Le *Vendeur* avisera le *Client* de la survenance d'un tel événement dès que possible.

### **Article 14 : Nullité et modification du contrat**

---

Si l'une des stipulations du présent contrat était annulée, cette nullité n'entraînerait pas la nullité des autres stipulations qui demeureront en vigueur entre les parties.

Toute modification contractuelle n'est valable qu'après un accord écrit et signé des parties.

### **Article 15 : Protection des données personnelles**

---

Conformément aux dispositions de la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, et du Règlement Général sur la Protection des Données, le *Client* dispose des droits d'interrogation, d'accès, de modification, d'opposition et de rectification sur les données personnelles le concernant.

Notre Société recueille des informations concernant le *Client* afin d'effectuer notamment des opérations relatives à la gestion des clients, à l'élaboration de statistiques commerciales, à la gestion de ses droits, la gestion des impayés et du contentieux et à la gestion des avis.

Ces données peuvent être utilisées pour l'envoi d'informations et offres privilégiées.

Conformément aux dispositions de la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 (modifiée) et le Règlement Général sur la Protection des Données, le *Client* bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de ses données personnelles. Il peut également demander la limitation du traitement de données le concernant. Pour en savoir plus ou exercer ses droits, le *Client* doit écrire à l'adresse [DPO@institutdesactuaires.com](mailto:DPO@institutdesactuaires.com) en précisant ses nom, prénom et numéro de membre.

### **Article 16 : Clause limitative de responsabilité et de réparation**

---

Il est stipulé une clause limitative de responsabilité du *Vendeur* pour la réalisation de la prestation à hauteur du prix du *Service* commandé et réglé. En cas de non-exécution du contrat par le *Vendeur*, ce dernier s'engage à rembourser au *Client*, dans le délai de l'article 10, le prix du *Service* payé par ce dernier. En aucun cas, le *Client* ne pourra prétendre à des dommages et intérêts supplémentaires.



### **Article 17 : Droit applicable**

---

Toutes les clauses figurant dans les présentes Conditions Générales de Vente, ainsi que toutes opérations d'achat et de vente qui y sont visées, seront soumises au droit français. La compétence territoriale applicable est celle des Tribunaux de PARIS.

Janvier 2022

